COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 23 novembre 2024 à 9 heures à la bibliothèque

<u>Etaient présents</u>: Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Honorine (pouvoir donné à VASSEUR Jean-Paul), DUVIVIER Odile (pouvoir donné à BAL Julien), BAL Marie-Claude (pouvoir donné à FONTAINE Sabine), LEFEBVRE Antoine et LEDUC Bruno excusés, JACQUART Hélène, non excusée.

Secrétaire de séance : Monsieur BAL Julien (à l'unanimité)

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations de la dernière réunion de conseil municipal. Pas de remarque.

64/23-11-2024 : Future Mairie, emprunt auprès de la banque des territoires

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de souscrire un prêt auprès de la banque des territoires afin de compléter le financement de la rénovation énergétique de la future mairie car une subvention FRATRI initialement attendue n'a finalement pas été obtenue.

Après avoir délibéré le conseil municipal autorise à l'unanimité :

• Monsieur le Maire à signer un prêt de 142 855.32€ auprès de la banque des territoires

65/23-11-2024: DM n°1 au Budget Primitif 2024

Le conseil ayant voté un emprunt auprès de la banque des territoires, il y a lieu de prévoir une DM au BP 2024.

Après en avoir délibéré le Conseil vote à l'unanimité la DM comme suit :

• Recettes d'investissement :

Compte 1641 (emprunt) : + 142 855.32€

Compte 1328 (subvention FRATRI) : -142 855.32€

<u>66/23-11-2024</u>: DM n°2 au Budget Primitif 2024

La société J&S Market peut recevoir pour sa création l'aide à la rénovation de vitrines d'un montant de 249€. Il y a donc lieu de prévoir une DM au budget primitif 2024 afin de pouvoir verser cette aide.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité :

• Section dépenses d'investissement :

Compte 20422 : + 249€

Compte 231 : -249€

• La durée d'amortissement de cette dépense sur 2 ans

Montant pour l'année 2024 : 12.10 €

Pour 2025 : 124.50 € Pour 2026 : 112.40 €

67/23-11-2024 : Arbre de Noël communal

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire d'un courrier de la société Boomerang annonçant l'annulation du spectacle prévu ce 24 novembre pour le Noël des enfants de la commune. La commune a 132 réservations mais la société estime que le taux de remplissage n'est pas suffisant n'ayant pas de retour des autres communes contactées.

Monsieur le Maire propose d'offrir une place de cinéma. Nous avons contacté Ociné à Saint-Omer et nous pouvons avoir des places à 7€ avec une durée de validité de 6 mois.

Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité l'achat de place de cinéma à 7€.

68/23-11-2024: Achat de lots pour le concours de Noël

Comme les années précédentes, il y a lieu de prévoir des récompenses au concours des illuminations de Noël. En 2023, la commune avait offert des cartes cadeaux valables à centrakor pour le 1^{er} 30 ϵ , au 2^{inne} 20 ϵ et au 3^{inne} 10 ϵ .

Après en avoir délibéré le Conseil vote à l'unanimité le même tarif que 2023, pour les catégories habitants et commerçants

69/23-11-2024 : Avis du conseil municipal sur la mise en place de décorations extérieures de Noël

Monsieur le Maire explique que le contrat de location d'illuminations de Noël arrive à échéance et qu'il y a donc lieu de prévoir son renouvellement pour cette année. Deux devis sont proposés. Après en avoir débattu chaque conseiller se prononce. Au vu des montants annoncés les conseillers sont partagés car les prix ont fortement augmenté. Faut-il prévoir à l'heure actuelle une telle dépense ? pourquoi ne pas mettre des sapins et les décorer ? nous pouvons également demander à nos employés de fabriquer des décors.

Après en avoir débattu le Conseil décide de ne pas reconduire au vu des prix exorbitants l'illumination du village pour les fêtes de Noël par 11 voix pour et 1 abstention.

<u>70/23-11-2024</u>: Consultation des communes sur le plan partenarial de gestion de la demande locative sociale

Les conseillers ont été destinataires avant la réunion du courrier de la CAPSO afin de donner un avis sur le projet. Monsieur le Maire explique que des modifications ont eu lieu sur la cotation de chaque dossier.

Après en avoir délibéré le conseil est favorable à l'unanimité.

Question diverse

• Madame DEMARTHE demande si des travaux sont prévus au presbytère. Aucun travaux n'est prévu pour le moment. Au vu de tout ce qu'il y à faire une réflexion sur la vente possible de ce bien est peut-être envisageable

Fin de séance: 9h36

Le secrétaire de séance

BAL Julien

Le Maire VASSEAR Jean<u>-</u>Paul